



Avertissement



BLEUET NAIN

No 03 – 31 mai 2011

EN BREF :

- Gel hivernal.
- Sommaire météorologique.
- Stades phénologiques et pourriture sclérotique.
- Travaux culturaux et broyage forestier.
- Maïanthème du Canada.

Gel hivernal

Région de la Côte-Nord

Dans le secteur de Sept-Îles, il y a un peu de gel hivernal sur le haut des coteaux.

Pour plus de renseignements sur le gel, vous pouvez consulter le bulletin d'information [No 01](#) du 3 mai 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01bn10.pdf>).

Sommaire météorologique

Côte-Nord

Secteurs de la Haute-Côte-Nord, Sept-Îles et Manicouagan : températures normales et précipitations moyennes (1 à 3 jours).

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Températures normales et précipitations moyennes (1 à 3 jours).



Stades phénologiques

Côte-Nord

Secteurs de la Haute-Côte-Nord et Manicouagan : stades 3 (gonflement et séparation des écailles) et 5 (abscission des écailles, fleurs visibles).

Secteur de Sept-Îles : stades 1 (dormance hivernale) et 3.

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Secteurs de L'Ascension, Saint-Méthode, Saint-Ambroise et Falardeau : stades 3, 5 et 7 (fleurs ouvertes en petit nombre).

Maladies

Pourriture sclérotique

Pour les secteurs de la Côte-Nord, le développement des bleuetiers est encore propice pour le développement de la maladie. Pour plus d'information sur cette maladie et pour connaître la stratégie d'intervention, vous pouvez consulter le bulletin d'information [No 01](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01bn11.pdf) du 10 mai 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01bn11.pdf>).

Travaux culturaux

Côte-Nord

Dans le secteur de Sept-Îles, les travaux n'ont pas encore débuté.

Pour les secteurs de la Haute-Côte-Nord et de Manicouagan, la taille et le désherbage du printemps sont en cours.

Saguenay–Lac-Saint-Jean

La taille, la fertilisation et le désherbage du printemps sont terminés dans la majorité des champs.

Broyage forestier

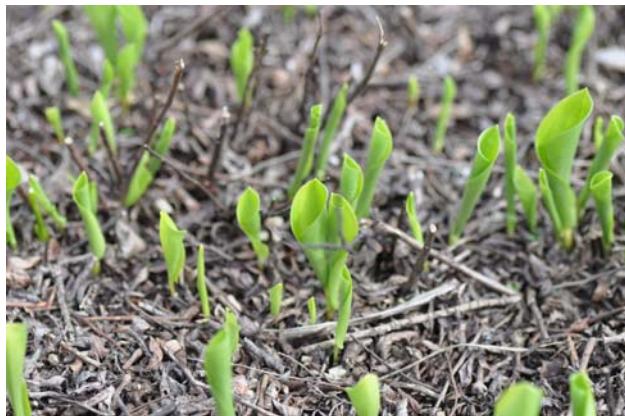
Le deuxième broyage est terminé. Le premier broyage réalisé après une coupe forestière se continue et devrait prendre fin d'ici une à deux semaines.

Maïanthème du Canada

Cette plante vivace mesure moins de 20 cm de hauteur et porte 2 ou 3 feuilles.



Elle est l'une des premières à apparaître dans les champs en végétation (A). Cette mauvaise herbe forme des tapis parfois étendus (B). Vu sa petite taille, elle ne cause pas vraiment de compétition aux bleuetiers. Aucun herbicide n'est présentement homologué pour le contrôle de la maïanthème du Canada.



A : Maïanthème du Canada
Source : Joseph Savard, Agri-vert



B : Tapis de maïanthème (vue générale)
Source : Joseph Savard, Agri-vert

Texte rédigé par :

Joseph Savard, technicien agricole, Groupe conseil Agri-vert

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DU BLEUET NAIN
ANDRÉ GAGNON, agronome, conseiller en horticulture – Avertisseur
Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, MAPAQ
801, chemin du Pont-Taché Nord, Alma (Québec) G8B 5W2
Téléphone : 418 662-6457, poste 249 – Télécopieur : 418 668-8694
Courriel : andre.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 03 – bleuet nain – 31 mai 2011

